

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU JEUDI 28 JANVIER 2021

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce jeudi 28 janvier 2021 dès 10 heures à l'Auditorium de ses Services, un Conseil de Cabinet auquel ont pris part les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

L'ordre du jour comportait les points ci-après :

1. l'exposé du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sur « *les leviers de la transformation structurelle de l'économie camerounaise à la lumière de la stratégie nationale de développement 2020-2030* » ;
2. l'exposé du Ministre des Finances sur « *la déclinaison opérationnelle de la politique d'import-substitution au titre de l'exercice 2021* » ;
3. le point du Ministre de la Santé Publique sur « *la situation de la pandémie sanitaire et les diligences relatives à la vaccination contre le COVID-19 au Cameroun* » ;
4. le compte rendu du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières sur « *l'état de traitement des dossiers d'indemnisation des projets énergétiques* ».

Dans son exposé, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a indiqué que la transformation structurelle de l'économie nationale constitue l'un des piliers majeurs de la Stratégie Nationale de Développement 20-30. Elle implique une orientation de l'action gouvernementale vers le développement des industries manufacturières et de services, le renforcement de la productivité et de la production agricoles en mettant l'accent sur certaines filières à forte valeur ajoutée.

Relativement aux leviers permettant d'opérer la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le Ministre a souligné l'importance des choix stratégiques et le ciblage des interventions de l'Etat, l'adoption d'une politique budgétaire soutenue par des allocations financières conformes aux objectifs visés et la mise en place d'un dispositif rénové d'incitations à la promotion des entreprises. A cela, s'ajoutent la poursuite des réformes structurelles ainsi que la mobilisation des acteurs et des ressources financières, par le biais des partenariats publics-privés.

A son tour, le Ministre des Finances a relevé que politique d'import-substitution constitue une composante essentielle de la transformation structurelle de l'économie. Du point de vue opérationnel, cette politique est consacrée dans la loi de finances de l'exercice 2021, à travers la mise en place d'un Fonds de soutien et de développement des filières agricoles prioritaires telles que le riz, le maïs, le lait et le poisson.

Dans la perspective de renforcer la production locale des produits de consommation courante, le Gouvernement a prévu diverses exonérations de taxes et droits de douane sur les intrants, matériels et équipements dédiés à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage et au secteur pharmaceutique. Parallèlement, des mesures ont été prises pour protéger les segments porteurs du tissu industriel local contre la concurrence étrangère.

Dans sa communication, le Ministre de la Santé publique a d'abord fait le point actualisé de la situation épidémiologique concernant la lutte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun. Les statistiques depuis l'apparition de cette maladie au Cameroun font état de 30 313 cas positifs déjà dénombrés, 28 606 patients guéris et 475 décès. Evoquant ensuite la stratégie vaccinale envisagée, le Ministre a fait savoir que le Cameroun a adhéré au mécanisme COVAX, qui permet aux pays en voie de développement d'acquérir des vaccins. Pour ce faire, un plan national de vaccination contre le COVID-19 est en cours de finalisation.

Pour finir, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières a rendu compte de l'état de traitement des dossiers d'indemnisation relatifs à l'exécution des projets énergétiques. Il est apparu que plusieurs dossiers ont déjà été finalisés et les retards observés procèdent de la nécessité de corriger les insuffisances constatées dans certains cas. Afin de diligenter les procédures en la matière, une plateforme collaborative regroupant les services techniques des domaines et les Commissions de constat et d'évaluation des biens a été mise en place.

Au terme du débat qui a suivi ces présentations, le Chef du Gouvernement a instruit le Ministre en charge de l'Economie d'actionner tous les leviers concourant à la transformation structurelle de l'économie nationale, afin de parvenir à des résultats tangibles à brève échéance. Il devra également s'assurer, lors de l'élaboration du Budget d'Investissement Public des prochains exercices, que des ressources conséquentes sont allouées aux secteurs prioritaires ciblés dans la Stratégie Nationale de Développement 20-30. Le Chef du Gouvernement a également demandé au Ministre des Finances d'accélérer les concertations visant à définir les activités à financer au cours de l'année 2021, dans le cadre du Fonds de soutien au développement des filières agricoles prioritaires. Quant au Ministre de la Santé Publique, il s'attèlera à finaliser le Plan national de vaccination contre le COVID-19, tandis que le Ministre chargé des Domaines assurera un suivi offensif des diligences relevant des autorités administratives compétentes.

Le Conseil s'est achevé à 13 h10 mn.-



Yaoundé, le 28 JAN 2021

**Le secrétaire Général des
Services du Premier Ministre,**

FOUDA Séraphin Magloire